

ATTESTATION DE RÉUSSITE

EXPERT IMMOBILIER EN VALEUR VÉNALE

d'un bien en habitation

Délivrée à Madame BLERY Christine

Stage réalisé du 11 avril au 11 mai 2023 d'une durée de 42h :

Compétences acquises :

- ❖ Identifier les différences entre la posture d'expert et la posture commerciale
- ❖ Connaître les points clefs de la charte de l'expertise
- ❖ Réaliser un audit juridique et administratif d'un bien immobilier
- ❖ Connaître et savoir mettre en œuvre les principales méthodes d'expertises

Fait à Le Crès, le 17 mai 2023

Le directeur du centre de
formation EFODI



Monsieur Louis FUMAZ
Organisme de formation certifié :

Qualiopi
processus certifié

RE PUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivré au titre
de l'action suivante : Actions de formation

Signature du titulaire

